

ont eu au moins des lueurs sur la rémunération dans une autre vie et ils n'ont pas ignoré la résurrection des corps. Sans doute, nous sommes loin de le méconnaître, l'idée de la vie future n'occupe point, dans l'Ancien Testament en général et dans le livre de Job en particulier, une place aussi large que dans le Nouveau Testament et dans les livres chrétiens. C'est un des caractères du peuple nouveau, dit Bossuet, de poser pour fondement de la religion la foi à la vie future et ce devait être le fruit de la venue du Messie<sup>1</sup>. »

Lorsque Notre-Seigneur a traité, dans une de ses plus belles paraboles, le problème de la répartition inégale, et, en apparence, injuste, des biens et des maux dans ce monde, il l'a résolu en deux mots de la manière la plus claire et la plus décisive : le pauvre Lazare, après avoir souffert ici-bas, est transporté dans le sein d'Abraham ; au contraire, le mauvais riche, après avoir joui sur la terre, est précipité dans l'enfer<sup>2</sup>. Job reçoit sa récompense dès ici-bas<sup>3</sup> et l'auteur sacré ne nous parle pas de sa récompense dans le ciel. Mais Dieu nous garde de mépriser à sa source le petit ruisseau qui deviendra plus loin un grand fleuve et de nier la lumière du soleil levant parce qu'il n'a pas encore atteint l'éclat de son midi.

l'auteur du livre de Job avait « une connaissance parfaite de l'Égypte. » *Le livre de Job*, p. xxvi. — Pour une plus ample réfutation de M. Renan, voir l'excellent opuscule de M. l'abbé Crelier, *Le livre de Job vengé*, in-8°, Paris, 1860, p. 38-49.

<sup>1</sup> Bossuet, *Discours sur l'histoire universelle*, 11<sup>e</sup> partie, ch. xix, *Œuvres*, édit. Lebel, t. xxxv, p. 283.

<sup>2</sup> Luc, xvi, 22.

<sup>3</sup> Job, xlii.

## CONCLUSION GÉNÉRALE.

---

Nous avons étudié les croyances religieuses des Hébreux, depuis leur origine. Nous avons aussi retracé les principaux faits de leur histoire jusqu'à Cyrus. La fin de la captivité marque le moment où l'assyriologie cesse de nous fournir des lumières pour l'interprétation et la justification de nos Livres Saints<sup>1</sup>. L'empire chaldéen n'est plus ; Ninive est déjà ensevelie dans ce tombeau d'où elle ne sortira qu'après plus de deux mille ans ; l'Égypte va être conquise par les Perses, sous le fils de Cyrus, comme l'a été Babylone ; son rôle de grande puissance est fini ; elle ne nous apprend plus rien sur la Sainte Écriture. Une seconde fois, les Juifs ont quitté le berceau primitif de leurs pères ; ils sont rentrés dans la Terre Promise pour y attendre la venue du Messie. La race de Japhet va paraître sur la scène ; elle commence à se dilater dans les tentes de Sem et à asservir les enfants de Cham. En la personne de Cyrus, la famille aryenne va dominer le

<sup>1</sup> Les fouilles faites en Susiane nous ont fourni des renseignements précieux sur le livre d'Esther. Mais l'époque où se sont passés les événements qu'il raconte, est postérieure au retour des Hébreux en Palestine ; nous n'avons donc pu faire entrer l'histoire d'Esther dans la quatrième partie de notre ouvrage. Comme il importe cependant, pour être complet, de recueillir les données nouvelles sur Esther, nous les étudierons à la fin du volume, dans l'Appendice II.

monde, en attendant les Grecs d'Alexandre le Grand et les Romains avec leurs empereurs, comme l'a prédit Daniel. Puis viendra le Christ, le fils de Dieu, devant qui disparaîtront tous les peuples anciens.

Nous sommes donc arrivés maintenant au terme de nos recherches. Nous avons vu ce que nous apprennent sur la Bible les découvertes modernes faites en Palestine, en Égypte et en Assyrie. Nous avons suivi les auteurs sacrés, presque pas à pas, depuis la première page de la Genèse, jusqu'à l'affranchissement d'Israël par Cyrus. La Chaldée et l'Égypte sont venues tour à tour rendre témoignage à la vérité de nos Saintes Écritures. Au moment où se lèvent partout, contre la parole sacrée, d'ardents ennemis, Dieu lui a suscité des témoins nouveaux et inattendus. On voulait la prendre en défaut, au moyen des annales antiques, en creusant les entrailles de la terre, et en invoquant contre elle la géologie, la paléontologie et la philologie ; Dieu a fait parler les morts et ils ont rendu témoignage à la vérité.

Un épisode de la vie d'un illustre saint polonais s'est représenté souvent à la mémoire de celui qui écrit ces pages, lorsqu'il recueillait avec joie, dans les documents qui viennent de sortir des ruines de Ninive et des tombeaux égyptiens, leurs dépositions en faveur de Moïse et des autres auteurs sacrés.

C'était au XI<sup>e</sup> siècle. Boleslas II régnait en Pologne. Ce prince était doué de grandes qualités guerrières ; il avait remporté sur les Russes d'éclatantes victoires ; mais il ternit sa gloire en lâchant la bride à ses passions et l'histoire l'a flétri du surnom de Cruel. Le siège épiscopal de Cracovie était alors occupé par un saint, Stanislas Sezepanowski. Le courageux prélat n'hésita pas à faire au monarque qui par ses débauches, ses violences et ses cruautés était le fléau de son peuple, de sérieuses et justes remontrances. Il savait à quels dangers il s'exposait ainsi lui-même, mais l'intérêt person-

nel ne put l'empêcher de remplir son devoir : il avait offert le sacrifice de sa vie.

Boleslas ne songea pas à se convertir, il ne songea qu'à se venger. Avant de faire verser le sang du martyr, il voulut cependant, par un raffinement de méchanceté, le déshonorer aux yeux de la Pologne entière. Un chevalier, nommé Pierre, avait vendu, trois ans auparavant, un domaine à l'évêque de Cracovie. Depuis il était mort et il avait été enterré dans l'église de Piotrawin. Le roi pressa les neveux du défunt de poursuivre l'évêque, comme n'ayant point payé la somme qui avait été convenue au moment de l'achat. Les parents de Pierre cédèrent aux désirs du prince et citèrent Stanislas devant son tribunal. Les témoins, effrayés par les menaces de Boleslas, n'osèrent point déposer en faveur de l'innocent. Cependant celui-ci, en se voyant abandonné des hommes, ne douta point de Dieu : il demanda seulement un délai de trois jours et promit de produire, après ce terme, comme témoin à sa décharge, le mort lui-même, Pierre le chevalier.

Au bout de trois jours, passés dans le jeûne et la prière, saint Stanislas se rend au tombeau du vendeur. Là, prosterné à genoux, les yeux levés vers le ciel, il s'écrie : « Dieu clément et miséricordieux, Seigneur Jésus-Christ, à qui tout est soumis et par qui tout reçoit la vie..., faites que Pierre le chevalier, pour rendre témoignage à la vérité et à la justice, ressuscite des morts et m'assiste comme témoin fidèle ; qu'il défende la cause de mon Église, afin que vos promesses soient vérifiées et votre nom glorifié... » Tout le clergé et tout le peuple répondirent à la prière de l'évêque : « Amen, qu'il en soit ainsi. » Alors l'évêque se leva, et touchant le cadavre : « Au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit, dit-il, je t'ordonne, Pierre, de sortir de la poussière et de ressusciter des morts, afin de rendre témoignage à la vérité, abandonnée et désertée par les

enfants des hommes. Qu'ainsi soit augmentée la foi de ceux qui croient, qu'ainsi soit confondue la témérité de ceux qui attaquent la vérité<sup>1</sup>. » Le mort obéit. Stanislas le conduisit devant le roi : « Voici le mort, lui dit-il, qui vient rendre témoignage à la vérité<sup>2</sup>. » Et le mort parla, et il justifia le saint injustement accusé. Boleslas lui-même fut obligé de rendre justice à celui qu'il regardait comme son mortel ennemi<sup>3</sup>.

Ne voyons-nous pas s'accomplir aujourd'hui sous nos yeux un prodige semblable ? L'incrédulité croyait les Égyptiens et les Assyriens bien morts et elle nous disait : Ces événements que vous prétendez s'être passés en Chaldée ou en Égypte n'ont jamais eu lieu ; les Chaldéens et les Égyptiens ne pensaient pas, n'agissaient pas ainsi. Et Dieu a dit aux Chaldéens : Sortez de dessous les décombres où vous êtes ensevelis depuis tant de siècles et rendez témoignage à la vérité calomniée. Il a dit aux Égyptiens : Ressuscitez du fond de ces tombeaux et apportez à la lumière du jour ces papyrus qui y sont enterrés avec vous, pour qu'ils déposent en faveur de mes Livres Saints, « afin de rendre témoignage à la vérité ; pour que la foi de ceux qui croient soit ainsi augmentée, pour que la témérité de ceux qui attaquent la vérité soit ainsi confondue. » Et ces morts ont obéi à la voix de Dieu. « Les voilà vivants pour rendre témoignage à la vérité. »

<sup>1</sup> « Jubeo tibi, Petre, ut consurgas de pulvere, exurgas a mortuis, ferasque veritati, a filiis hominum prostituta et desertæ, testimonium : quatenus augeatur fides credentium et corripiatur improba temeritas oppugnantium veritatem. » *Acta Sanctorum*, Maii t. II, *Acta S. Stanislai Cracoviensis*, l. I, c. VI, 70, p. 218.

<sup>2</sup> « En adest vivus... ex mortuis testimonium laturus veritati. » *Ibid.*, c. VI, p. 218.

<sup>3</sup> Sur l'autorité de Jean Longin ou Dlugoss, chanoine de Cracovie, auteur de la vie de saint Stanislas, voir Papebrock, *Acta Sanctorum, ibid.*, p. 198.

Oui, les Chaldéens et les Assyriens se sont levés et ils nous ont dit que l'histoire de la création du monde, telle que nous la raconte Moïse, est une tradition primitive de l'humanité : que la table ethnographique de la Genèse est la vraie géographie primitive ; que l'histoire de la tour de Babel est le récit d'un événement authentique ; que la Chaldée est la véritable patrie d'Abraham ; que les rois de Ninive et de Babylone ont fait la guerre à Israël et à Juda, comme nous le lisons dans les Livres des Rois et des Paralipomènes ; qu'Ézéchiel et Daniel ont vécu, prophétisé et écrit en Chaldée, sur les bords du fleuve Chobar ou à la cour même de Nabuchodonosor, le vainqueur de Jérusalem.

Les Égyptiens ont aussi comparu devant les ennemis des Saintes Écritures, érigés en juges, et ils ont déclaré que Moïse était véridique, que ce qu'il raconte d'Abraham, de Jacob, de Joseph, de lui-même et de son peuple délivré et affranchi, tout cela est vrai, réel, historique, que lui seul pouvait le raconter avec autant d'exactitude, et que c'est lui qui l'a raconté en effet.

Nous avons contrôlé, au moyen des monuments authentiques des bords de l'Euphrate et du Tigre ainsi que des monuments des bords du Nil, tous les détails que nous lisons dans nos Saints Livres, même les plus minutieux, ceux qui ne sont donnés qu'en passant, sous forme d'allusion et, pour ainsi dire, sans que l'auteur lui-même s'en soit aperçu, et, toutes les fois que le contrôle a été possible, l'assyriologie et l'égyptologie nous ont répondu : la Bible a dit la vérité.

Qu'on nous cite un seul historien de l'antiquité qui puisse sortir ainsi victorieux de l'interrogatoire rigoureux que lui fera subir la critique moderne ? On a souvent essayé d'ébranler l'autorité des écrivains sacrés en se servant contre eux des historiens anciens. Or, nous l'avons vu, quand ils sont en désaccord avec les vieux auteurs, ce sont les écri-

vains profanes qui se trompent, c'est la Bible qui a raison.

Notre-Seigneur Jésus-Christ nous l'avait promis : « Si les hommes se taisent, les pierres prendront une voix <sup>1</sup> » et réclameront en faveur de la vérité. Qu'il en soit béni à jamais!

<sup>1</sup> Luc, xix, 40.

## APPENDICE I.

## CHRONIQUE BABYLONIENNE.

(Voir p. 62).

La Chronique babylonienne a été acquise en 1884 par le British Museum et publiée par M. Th. Pinches <sup>1</sup>. En 1887, M. Hugo Winckler en a publié le texte assyrien dans la *Zeitschrift für Assyriologie* <sup>2</sup>, et M. Pinches dans le *Journal de la Société asiatique* de Londres <sup>3</sup>. Des fragments de la même Chronique, complétant quelques-unes des lacunes de la première tablette, ont été retrouvées et publiées par M. C. Bezold en 1889 <sup>4</sup>. Une traduction de ce document important a été lue à Paris, par M. J. Oppert, à l'Académie des Inscriptions, en 1887 <sup>5</sup>. On en a publié plusieurs traductions en Allemagne <sup>6</sup>.

La Chronique babylonienne est écrite sur les deux faces d'une tablette d'argile non cuite. Elle commence, comme le canon de Ptolémée, avec le règne de Nabonassar, 747 avant J.-C. et s'arrête à l'avènement de Samas-sum-ukin <sup>7</sup>,

<sup>1</sup> Voir *Proceedings of the Society of Biblical Archaeology*, mai 1884, t. vii, p. 198-202.

<sup>2</sup> *Zeitschrift für Assyriologie*, 1887, t. ii, p. 148-168.

<sup>3</sup> *Journal of the Royal Asiatic Society*, t. xix, 1887, p. 655-681.

<sup>4</sup> Dans les *Proceedings*, t. xi, février 1889, p. 131-138. Voir aussi le texte dans L. Abel et H. Winckler, *Keilschrifttexte zum Gebrauch bei Vorlesungen*, p. 47-48.

<sup>5</sup> *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions, séances de l'année 1887*, t. xv, 1888, p. 263-268.

<sup>6</sup> H. Winckler, dans la *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. ii, p. 274-285; Id., *Keilinschriftliches Textbuch zum alten Testament*, p. 44-55.

<sup>7</sup> Le Saosduchinos du canon de Ptolémée, t. i, p. 570.